Développer l'alternance et la formation des salariés dans le Pays de Grasse

Constat



Contrat d'apprentissage

Contrat de travail alternant formation dans un organisme et mise en œuvre pratique en entreprise. Il est ouvert aux jeunes de 16 à 29 ans (au-delà sous conditions), aux personnes en situation de handicap, aux créateurs-repreneurs d'entreprise. Il permet de préparer un diplôme ou un titre à finalité professionnelle inscrit au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) en visant l'insertion dans l'emploi ou la poursuite d'études en apprentissage.

Contrat de professionnalisation

Autre contrat de travail en alternance, il est ouvert à tous à partir de 16 ans. Il permet de préparer une formation à visée certifiante ou qualifiante pour une insertion rapide dans l'emploi.



Dans le secteur de la construction et du bâtiment, aucune formation en apprentissage n'est dispensée localement malgré l'existence d'une véritable demande locale.

▶ 136 contrats d'apprentissage au 16 novembre 2022

Source : Constructys Provence - Alpes - Côte d'Azur & Corse.

Des intentions de recrutement en alternance qui ne se traduisent pas dans les faits

- → Selon l'étude menée en 2022 par l'Opco EP auprès de 217 entreprises relevant de son champ de compétence, 53[%] des embauches exprimées pourraient être réalisées en contrat en alternance.
- → En 2021, une entreprise sur dix relevant de l'Opco EP avait recruté en contrat en alternance. Les principaux freins évoqués sont l'absence d'une offre de formation locale, le besoin de personnel expérimenté, le temps consacré à l'alternant.

Une offre de formation incomplète sur le territoire

- → La très grande majorité des actions de formation en alternance de niveau infra bac est réalisée en dehors du Pays de Grasse alors que la demande et le volume, permettraient une mise en œuvre sur le territoire.
- → De même, l'offre de formation continue est peu présente sur le Pays de Grasse.

Une volonté affichée par les entreprises de former les salariés

- → 30% des entreprises adhérentes à l'Opco EP, ayant répondu à l'enquête REFLEx, souhaitent former leurs salariés.
- → L'éloignement du centre de formation, la disponibilité des salariés et la durée de la formation restent les principaux freins au départ en formation.

Une offre de formation dans l'enseignement supérieur qui s'est développée sur Grasse

- → Avec le projet Grasse Campus, de nouveaux acteurs ont pris place au sein de l'offre de formation du territoire : CNAM, Edhec, ISCAE, IDRAC...
- → Des formations dans le domaine parfums & arômes reconnues : ASFO Grasse, L'École Supérieure du Parfum, Grasse Institute of perfumery...

Des acteurs locaux prêts à agir pour compléter l'offre de formation

- → On constate une réelle volonté de développer la pluridisciplinarité de l'offre de formation sur le territoire en s'appuyant sur des prestataires de formation locaux.
- → De nouveaux acteurs comme le CNAM ou l'AFPA, partenaires du programme Action Cœur de Ville s'engagent à développer des formations sur le territoire.

Les enjeux



- → Disposer d'une **offre de formation étendue** qui réponde aux besoins des acteurs territoriaux, entreprises et stagiaires en complémentarité de celle déjà existante
- → Encourager le **développement de l'alternance** auprès des candidats et des entreprises
- → Encourager la formation continue des salariés









Développer l'alternance et la formation des salariés dans le Pays de Grasse

Pistes d'actions

- Renforcer la promotion de l'alternance auprès des entreprises
 - → Informer les entreprises et secteurs d'activité ne recrutant pas ou peu en alternance.
 - → Faciliter la conclusion administrative des contrats en alternance.
- 2 Cartographier l'offre de formation initiale, continue et en alternance du territoire
 - → Recenser l'offre de formation pour la mettre à disposition des entreprises, salariés, demandeurs d'emploi et prescripteurs afin de favoriser les recrutements en alternance et les départs en formation.
- 3 Encourager le développement de prestataires de formation locaux
 - → Aider les organismes de formation à être labellisés Qualiopi (Alternance, Action de formation, Validation des Acquis de l'Expérience -VAE- et bilan de compétences).
 - → Coconstruire une offre de formation adaptée aux besoins du territoire.
- 4 Faire évoluer l'offre de formation en alternance de proximité
 - → A partir des études régulières des besoins d'emploi en alternance, favoriser l'évolution et l'adaptation de l'offre.
 - → Exemples de pistes identifiées : services à la personne, magasinage, cuisine...
- 5 Accompagner l'offre de formation innovante
 - → Faire émerger des sections en apprentissage éphémères, proposer une pédagogie mixte combinant présentiel et distanciel, créer des micromodules de formation, intégrer des solutions de mobilité dans l'organisation de la formation, former dans un appartement pédagogique...
 - → Mobiliser les aides à l'innovation de la Région Sud (Fonds d'Innovation pour la Formation), dotations des Opco aux investissements dans les CFA ...

Partenaires pressentis

CA du Pays de Grasse, Région Sud, Pôle emploi, Rectorat, Chambres consulaires, Opco EP, autres Opco, Bureau Information Jeunesse, organisations professionnelles, Centres de Formation des Apprentis, prestataires de formation...







